

MÉDIATHÈQUE, ANGOULÊME
ANNE LACATON & JEAN PHILIPPE VASSAL

Maître d'ouvrage

Communauté d'Agglomération du Grand Angoulême

Date

Concours 2009

Non lauréat

Surface

17 300 m² surface hors œuvre brute comprenant :

9 300 m² surface hors œuvre nette

8 000 m² d'espaces extérieurs (terrasses couvertes et jardin en toiture), rampes et parking

Coût

12 M € HT (valeur 2009)



Un lieu public aujourd'hui doit créer l'opportunité d'élargir des usages, de créer des passerelles par rapport à des fonctions ou des programmes souvent trop sectorisés, de permettre la rencontre des publics, les débats, les échanges.

Un lieu public doit offrir une flexibilité, qui le rend capable de recevoir cette variété des usages et capable de s'adapter.

La nouvelle médiathèque s'installe dans un quartier en transformation, elle doit aimer l'activité et créer de l'attractivité. Pour cela elle doit contenir une capacité d'espace lui permettant de recevoir ces usages, de dilater le champ d'action de son programme. Le bâtiment occupe la totalité du terrain et se cale dans la hauteur du gabarit permis,

Dans ce volume, cerné par trois rues, le bâtiment de la médiathèque propose ainsi 3 lieux publics.

- un espace polyvalent au rez-de-chaussée connecté avec les rues, offrant un espace disponible pour des événements,
- la médiathèque, installée au premier étage pour créer une situation plus confortable, plus calme que celle du rez-de-chaussée, s'extraire de l'activité des rues, et se mettre en hauteur pour gagner de la lumière naturelle, du ciel et des vues, pour voir la ville et comprendre sa géographie

- un jardin public en hauteur, qui émerge du sol et retrouve une situation similaire à celles des bords du rempart : points de vue, air, quiétude.

Ces trois espaces, contenus dans la même enveloppe, sont mis en relation par un cheminement doux, et continu, une rampe large, de pente faible, qui prolonge le sol de la rue jusqu'au jardin. L'espace de la bibliothèque est un sol continu qui se déroule comme un ruban autour du cœur du bâtiment contenant les deux plateaux de réserves.

Ces trois espaces peuvent aussi fonctionner en toute indépendance. Leur superposition crée une mixité d'usage intéressante pour le quartier.

Le projet utilise une structure préfabriquée en béton, poteaux, poutres, planchers en dalles alvéolaires, de grande portée (10 x 10 environ), qui permet de créer des plateaux libres avec peu de points porteurs pour une plus grande flexibilité.

